



COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CHALLENGE RÉGIONAL 50m

CAHIER DES CHARGES

Préambule

1/ Définition

Cahier des charges : « document écrit qui, dans le cadre d'un contrat administratif, détermine les obligations réciproques de l'administration et de son cocontractant ». Définition du Larousse

Le cahier des charges du Challenge Régional 50m par équipe est un document écrit qui précise :

- Les exigences du Comité Régional sur les règles et procédures à respecter dans l'organisation d'un Championnat Régional.
- L'engagement de l'association organisatrice d'une manche de Challenge Régional à respecter ces exigences régionales.
- Le soutien du Comité Régional dans l'organisation du championnat.

2/ Objet

Le Comité Régional est attaché à la qualité des championnats dont il délègue l'organisation. Il y va de son image et de celle du sport auquel son nom est associé sur les lieux de compétition.

Dans cet esprit, il a décidé l'élaboration d'un cahier des charges pour chaque championnat régional à destination des futurs organisateurs. Il leur demande de s'engager en respectant les consignes prévues et en y associant tous ses partenaires.

Les exigences du Comité Régional vis à vis de l'organisateur ont pour but de valoriser la compétition en aidant l'organisateur. Les origines de cette réussite passeront par les principes suivants :

Collaboration - Un travail de collaboration entre l'organisateur et le Comité Régional assurera toute la qualité que l'on doit attendre d'une compétition de ce type.

Respect - Les conditions de réussite d'un championnat régional passent par le respect du règlement de la compétition, le respect du cahier des charges et des engagements mutuels.

Cohérence - Les épreuves du Challenge Régional doivent toutes être organisées de façon identique.

A. Présentation générale

1. Objectif

Le Challenge Régional permet d'offrir à tous les clubs une compétition par équipe (avec duels) et ainsi de structurer les clubs autour d'un projet compétitif abordable.

Le Challenge Régional permet de décerner le titre de champion régional par équipe de club dans la catégorie définie.

Le Comité Régional remet les médailles aux clubs champions régionaux à l'issue de la Finale du Challenge Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

2. Déroulement

Le Challenge Régional se déroule en deux manches et une Finale aux distances de tir 50m. Les 2 manches et la Finale sont composées d'une phase de qualification suivie de duels en élimination directe avec des tableaux montants (équipes gagnantes) et descendants (équipes perdantes).

1 seule catégorie reconnue :

- Adultes mixtes arcs classiques

3. Composition de l'équipe

- ✓ Equipe de 3 archers (avec possibilité d'un remplaçant) et un coach si possible.
- ✓ Archer étranger : selon règlement 50m.
- ✓ La règle des transferts est la règle nationale.
- ✓ Les archers d'une équipe peuvent être différents en cours de saison.
- ✓ Tenue identique (de club ou blanche) pour toute l'équipe, coach compris.
- ✓ La composition de l'équipe, transmise au club organisateur lors de l'inscription, peut être modifiée le jour de la compétition (dépôt de la composition de l'équipe au greffe).
- ✓ Si le club a transmis au club organisateur une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour de la compétition.
- ✓ Si les archers composant les équipes ne sont pas inscrits 6 jours avant la compétition, ils ne seront pas assurés d'avoir des places le jour de la compétition.
- ✓ Une réunion des capitaines d'équipe aura lieu avant les duels.

B. Règles et procédures d'organisation

1. Rôle de l'organisateur

A. Respect du cahier des charges

L'organisateur s'engage à respecter toutes les consignes et instructions de ce cahier des charges et ainsi à garantir les meilleures conditions de déroulement d'une épreuve du Challenge Régional. Une réunion est organisée en début de saison avec tous les organisateurs pour fixer les modalités d'organisation de la compétition.

La subvention de 60 euros allouée par le Comité Régional ne sera attribuée qu'aux clubs organisateurs qui auront participé à cette réunion.

B. Assurer la qualité de la compétition

Le rôle prioritaire du responsable de l'organisation est la coordination et le management de l'ensemble des acteurs de cette organisation.

Les missions de ce responsable sont :

- Durant la phase de préparation :
 - ⇒ Constituer une équipe pour l'organisation de cette compétition
 - ⇒ Répartir les tâches et assurer le suivi de la préparation et de la mise en place de la compétition
 - ⇒ Assurer les relations avec le délégué technique du Comité Régional (si désigné et présent) et l'arbitre responsable
- Durant la phase de réalisation :
 - ⇒ Superviser la compétition pour que la meilleure image possible soit donnée (archers et spectateurs)
 - ⇒ S'assurer en permanence du confort des archers et des arbitres, garantir la sécurité de tous
 - ⇒ Garantir la qualité et la conformité de l'affichage des partenaires
 - ⇒ Accueillir et accompagner les personnalités importantes
 - ⇒ Participer à la réunion des capitaines d'équipe
 - ⇒ Être en relation avec l'arbitre responsable et, le cas échéant, agir en fonction des décisions rendues par le jury d'appel
 - ⇒ Organiser et diriger la cérémonie de remise des médailles. Il veillera au respect du protocole et de la remise des récompenses
- Après la compétition :
 - ⇒ Faire un bilan de l'organisation
 - ⇒ Assurer la diffusion des résultats à l'ensemble des clubs participants

- ⇒ Transmettre toutes les données de la compétition (résultats avec noms des participants et fichier Excel des matchs) au Comité Régional : secretariat@tirarc-auvergnerrhonealpes.fr
- ⇒ Assurer la diffusion des remerciements

2. Préparation administrative de la compétition

A. Programme / mandat

L'organisateur doit communiquer en interne vers les clubs et en externe vers les partenaires institutionnels. Il doit réaliser un mandat en collaboration avec la commission sportive du Comité Régional. Ces documents doivent être envoyés environ 1 mois avant la date de la compétition à l'ensemble des clubs et associations inscrits auprès du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans ce mandat doit apparaître :

- ⇒ "ÉPREUVE DU CHALLENGE RÉGIONAL 50m AUVERGNE-RHÔNE-ALPES"
- ⇒ Date et lieu de la compétition
- ⇒ Adresse du site de la compétition et plan d'accès
- ⇒ Programme et horaires de la compétition
- ⇒ Le logo du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes et de ses partenaires
- ⇒ Les contacts des différents responsables organisateurs (adresse, tél, e-mail)
- ⇒ Tenue de club identique pour toute l'équipe (coach compris) pour les matchs et les podiums

B. Inscriptions

Les inscriptions se font directement auprès du Comité Régional.

- ⇒ Selon les classements de la saison précédente et des tableaux édités par le Comité Régional, le club inscrit une ou des équipes en début de saison pour les 2 manches du Challenge Régional
- ⇒ Le Comité Régional transmet aux clubs organisateurs la liste des archers grillés.
- ⇒ Chaque équipe fait parvenir au club organisateur (après réception du mandat) la liste des archers composant l'équipe en tenant compte de la liste des archers grillés.

En cas de nécessité, une équipe peut modifier sa composition lors de l'inscription au greffe le matin de la compétition. En cas de non-respect de la composition d'équipe, le Comité Régional se réserve le droit de disqualification de l'équipe.

Le montant de l'inscription est fixé par le Comité Régional.

Le Comité Régional verse au club organisateur une somme correspondant à la moitié des engagements des équipes pour 2 manches. L'engagement des équipes qualifiées à la Finale du Challenge Régional sera intégralement reversé au club organisateur.

C. Répartition des archers sur les cibles

L'organisateur doit placer sur les cibles contiguës les archers de la même équipe selon le règlement du tir par équipes en vigueur.

Les feuilles de marque peuvent être préparées quelques jours à l'avance lorsque les inscriptions sont closes. Attention : les équipiers peuvent changer jusqu'au matin de la compétition, il convient d'anticiper ces changements éventuels.

3. L'organisation des terrains et locaux

L'équipe chargée des terrains de compétition et d'entraînement doit en assurer la mise en place, la maintenance, la sécurité et les évolutions lors de la compétition.

Elle doit également s'assurer de la mise à disposition des différents espaces et locaux aux acteurs de la compétition (arbitres, coachs, presse, médical, secouristes, VIP, etc.).

A. Mise en place

Le site de la compétition comprend :

- ⇒ Le terrain de compétition
- ⇒ Le terrain d'entraînement (le cas échéant)
- ⇒ Une zone pour le public
- ⇒ Une zone de détente (buvette, stands d'exposition, etc.)

L'arbitre responsable devra pouvoir contrôler sa mise en place définitive avant le début de l'entraînement officiel. Les terrains de compétition et d'entraînement (si ce dernier existe) devront être conformes aux normes réglementaires de la FFTA.

La mise en place des panneaux des partenaires et des annonceurs doit être anticipée et organisée. Elle sera effectuée en conformité avec le règlement de la FFTA.

Le Comité Régional fournit des éléments visuels de communication qu'il faudra notamment placer près du podium au moment des résultats.

B. Sécurité

Les terrains de compétition et d'entraînement (si ce dernier existe) doivent être sécurisés pour les archers et le public.

Les accès aux terrains doivent toujours se faire en arrière du pas de tir.

Des espaces de sécurité ou des systèmes de protection (gardes, buttes de terre, filet, etc.), à l'intérieur de l'espace clos réservé aux archers, doivent être prévus de chaque côté des terrains dans le sens du tir et derrière les cibles placées sur les terrains. Ces espaces ou systèmes doivent garantir l'impossibilité du franchissement des flèches à l'extérieur des enclos des terrains. Les cibles doivent être solidement fixées au sol et seront capables de résister à la pluie et à de fortes rafales de vent.

Toutes les lignes délimitant les zones de tir et d'attente doivent être conformes et parfaitement visibles par les archers. Par sécurité, il faudra éviter les rubalises au sol pour matérialiser les zones. Délimiter les zones d'implantation des tentes et laisser des passages.

Si des tribunes provisoires sont installées, elles devront impérativement avoir, avant le début de la compétition, l'avis favorable de la commission de sécurité.

Il faut également interdire de fumer ou de vapoter sur les terrains de compétition et d'entraînement.

C. Normes techniques

Le club doit pouvoir accueillir :

Type d'épreuve	Potentiel d'archers	Nb d'équipes potentiel	Nb de cibles en rythme ABC	Nb de cibles en rythme AB-CD
Challenge (manche)	80	20	27	20
Challenge (Finale)	64	16	22	16

Le tir en rythme ABC est à privilégier.

Plusieurs terrains peuvent être admis, à la condition qu'ils soient contigus et orientés dans le même sens.

Lors des phases éliminatoires et finales, la largeur du terrain de tir doit permettre la mise en place d'une zone d'entraînement sur le terrain de la compétition. La longueur du terrain, la disposition des cibles et toutes les mesures réglementaires liées à l'organisation d'un Tir 50m, sont définies selon les règlements fédéraux en vigueur. Ils doivent être respectés par l'organisateur.

D. Maintenance et évolution

L'anticipation doit être l'une des règles de base de l'équipe de terrain qui doit :

- ⇒ Assurer le confort et la sécurité des archers et des arbitres (changement de blasons, contrôle de l'état des cibles). Faciliter la maintenance de la propreté et de l'ordre zones de repos par les participants en fournissant des poubelles permettant le tri sélectif.
- ⇒ Préparer et organiser les différentes phases de la compétition qui devront se dérouler et s'enchaîner dans les délais et les conditions initialement prévues.
- ⇒ Afficher le programme, l'affectation des cibles, le déroulement des matchs et les résultats intermédiaires,... afin de favoriser la communication et le bon déroulement de la compétition.
- ⇒ Préparer et favoriser le suivi des matchs et la médiatisation des finales.
- ⇒ Rangement : Le rangement peut être progressif et commencer avant la fin des tirs, à condition qu'il ne gêne pas les participants et ne retarde pas le déroulement de la compétition et de la cérémonie de remise des médailles.

E. Locaux annexes

Il faut prévoir :

- ⇒ Un espace pour la réunion des capitaines d'équipe (salle de réunion ou vestiaire ou tribune ou emplacement sur le terrain de la compétition ;
- ⇒ Un local pour les contrôles anti-dopage (1 table et 3 chaises) : voir un exemple de plan dans le manuel de l'arbitre.

F. Besoins en matériels

- Sur le terrain de tir :
 - ⇒ Cibles et chevalets, avec : un numéro de cible et un numéro au pas de tir
 - ⇒ Drapeaux : un sur chaque cible
 - ⇒ Matériel et fournitures de traçage des lignes
 - ⇒ Blasons : Ø122cm
 - ⇒ Feux tricolores avec décompte (type "chrono tir") + système de remplacement homologué en cas de panne d'électricité
 - ⇒ Panneaux de scores pour les matchs permettant le suivi des équipes
 - ⇒ Plaquettes au nom de chaque équipe (utilisables lors des matchs)
 - ⇒ Plaquettes supports des feuilles de marques avec une protection contre la pluie
 - ⇒ Table et chaise pour le directeur des tirs
 - ⇒ Poubelles
 - ⇒ Une sonorisation est fortement conseillée pour les différentes annonces concernant les matchs, l'animation de la compétition et la remise des récompenses
 - ⇒ L'usage de talkies walkies peut améliorer la communication entre le terrain, les arbitres et le greffe
- Derrière le pas de tir :
 - ⇒ Chaises et tables (si possible) pour les archers
 - ⇒ Chaises et parasols pour les arbitres
 - ⇒ Des installations sanitaires
 - ⇒ Un podium (si possible) pour accueillir les médaillés par équipe

4. Accueil, greffe et résultats

A. Avant la compétition

Transmettre au Comité Régional la liste des archers inscrits.

Des cadets peuvent composer les équipes.

Prévoir la répartition des archers et des équipes sur les cibles : placer les archers de la même équipe sur les cibles contiguës et dans l'ordre du classement provisoire de la saison précédente à partir de la 2^e manche (et en tenant compte du classement de la saison en cours pour la 1^{ère} manche).

Préparer les feuilles de marques.

S'il ne s'agit pas de la 1^{ère} manche, prévoir l'affichage des résultats des manches précédentes et du classement intermédiaire fournis par le Comité Régional.

B. Pendant la compétition

Le jour de la compétition, au fur et à mesure de l'arrivée des équipes, l'organisateur devra :

Contrôler les inscriptions des équipes: licences des archers et validité des équipes en fonction de la liste des archers "grillés" (composition de l'équipe à faire signer au greffe par les coachs avant le début de la compétition).

Donner l'attribution des cibles. La répartition des archers sur les cibles doit être affichée à l'accueil/greffe et dans d'autres lieux où les archers pourront les consulter aisément (en précisant "sous réserve de modifications").

C. Résultats

Le responsable de la gestion des résultats de l'organisateur doit coordonner toute la chaîne qui part du recueil des scores en cible, jusqu'à leur affichage (tableau de marque, papier, informatique) pendant et après la compétition. Les missions de ce responsable de secteur, au fur et à mesure du déroulement des tirs sont les suivantes :

- Avant les tirs :

Installer plusieurs panneaux d'affichage au niveau de la zone d'accueil et sur le terrain derrière la zone d'attente. Ils serviront essentiellement à afficher :

- ⇒ Le programme prévisionnel (horaires, phases de compétition)
- ⇒ La répartition des archers sur les cibles
- ⇒ Les résultats intermédiaires et définitifs
- ⇒ Les tableaux des duels

- Pendant les tirs :

- ⇒ Prévoir un système permanent le recueil des scores de la compétition ; soit manuellement avec une équipe de marqueurs, soit avec un système de saisie des scores. La procédure de recueil des scores doit permettre de connaître les classements provisoires toutes les 3 volées maximum.
- ⇒ Produire et diffuser les résultats, c'est à dire :
 - Assurer la mise à jour des tableaux de marque. Il doit être visible de tous les archers et du public et mis à jour le plus rapidement possible.
 - Assurer la mise à jour des scores sur les panneaux placés sous les cibles durant les matchs et procéder à leur remise à zéro à la fin de chaque match. La remise à zéro de ces panneaux doit se faire quelques minutes seulement avant le match suivant, en effet, il faut laisser le temps nécessaire à chaque archer et spectateur d'apprécier le résultat du match.
 - Organiser l'équipe des marqueurs.
 - Fournir les informations sur les classements au commentateur.
 - Produire, diffuser et afficher les résultats intermédiaires (lors des qualifications et des phases finales).
 - Après les tirs de qualification, identifier s'il existe des équipes ex-æquo afin d'indiquer les tirs de barrages, et en accord avec l'arbitre responsable : afficher le plus rapidement possible les résultats des qualifications et le tableau des duels.

Utilisation du logiciel Result'Arc de la FFTA pour gérer et transmettre les résultats et du fichier Excel du Comité Régional pour gérer les matchs.

- Après les tirs :

- ⇒ L'enregistrement des résultats s'effectuera au fur et à mesure du déroulement des matchs.
- ⇒ Le classement final sera établi et permettra la remise des résultats.
- ⇒ Les feuilles de marque seront disponibles aux archers désirant les récupérer à l'issue de l'enregistrement de tous les résultats.
- ⇒ Les résultats de la manche devront être envoyés :
 - ✓ par mail à chaque club participant ;
 - ✓ par mail au Comité Régional, accompagnés du bilan sportif de l'organisation ;
 - ✓ à la Fédération via l'espace dirigeant.

Le Comité Régional se charge d'établir le tableau récapitulatif des points totalisés à chaque manche pour définir le classement provisoire et final. Il assure la diffusion du classement (par mail et sur son site internet).

C. Déroulement de la compétition

Le tir par équipe fait référence au règlement du tir par équipe en vigueur du manuel de l'arbitre et de la filière sportive de la FFTA. Il comporte 2 phases de compétition.

1. Qualifications

Echauffement à la distance de 30 à 45 minutes, selon le rythme de tir
Tir compté de 2 séries de 6 volées de 6 flèches. 4 minutes par volée.

Distances de tir et blasons lors de la phase de qualifications :

Catégories	CL	Arc à poulies
Distances	50m	50m
Blasons	Ø122cm	Ø122cm

2. Organisation des duels

Distances de tir et blasons lors de la phase de duels :

Catégories	Scratch CL	Arc à poulies
Distances	50m	50m
Blasons	Ø122cm	Ø122cm

A. Réunion des capitaines d'équipes

- ⇒ Au 1^{er} coup de klaxon l'équipe se prépare, elle intègre le carré ou pas. Au 2^e coup de klaxon, le 1^{er} équipier avance sur le pas de tir avec sa flèche dans le carquois, décocheur non installé sur la corde pour les arcs à poulies.
- ⇒ Le coach et le remplaçant sont en place au 1^{er} coup de klaxon.
- ⇒ 2^e coup de klaxon : départ du tir sans anticipation avec la flèche dans le carquois.
- ⇒ Respect du passage dans la zone de 1 m.
- ⇒ Les coachs et remplaçants ne montent pas aux cibles.
- ⇒ Rappel des applications des cartons de l'arbitre au coach.
- ⇒ Pas de spectateurs dans la zone d'arc.
- ⇒ 2 volées d'entraînement pour toutes les équipes avant le 1^{er} match (en rotation ou non, au choix des équipes) : les 4 archers peuvent tirer. Puis, pour les équipes n'ayant pas de 1^{er} tour, elles auront la possibilité de tirer 3 volées au rythme des feux (en rotation, 2 flèches par archer).
- ⇒ Dans leur emplacement réservé, les coachs peuvent utiliser des jumelles ou des longues vues sur pieds tout comme l'archer remplaçant. Possibilité également de mettre des longues-vues dans le carré de l'équipe (sans restriction de nombre).
- ⇒ L'archer peut choisir de laisser son arc dans le carré de l'équipe ou de le mettre dans la zone d'arcs. S'il sort du carré pour cette raison, il aura le droit d'y entrer à nouveau pendant la volée.
- ⇒ En match : 1 volée = 6 flèches (2 par archer) en rotation en 2 minutes.
- ⇒ La composition des 3 archers "titulaires" de l'équipe peut changer à chaque volée.
- ⇒ Matches en sets pour les arcs classiques : 4 volées maxi. La 1^{ère} équipe arrivant à 5 points gagne le match.
- ⇒ En cas d'égalité à l'issue du match : tir de barrage selon le règlement 50m.

B. Après chaque duel

Il est nécessaire de :

- ⇒ Récupérer les résultats des duels pour les noter sur le tableau récapitulatif (pour l'affichage et pour l'organisation)
- ⇒ Déplacer les feuilles de marques
- ⇒ Placer les noms des équipes devant les cibles désignées
- ⇒ Remettre les panneaux de scores à 0

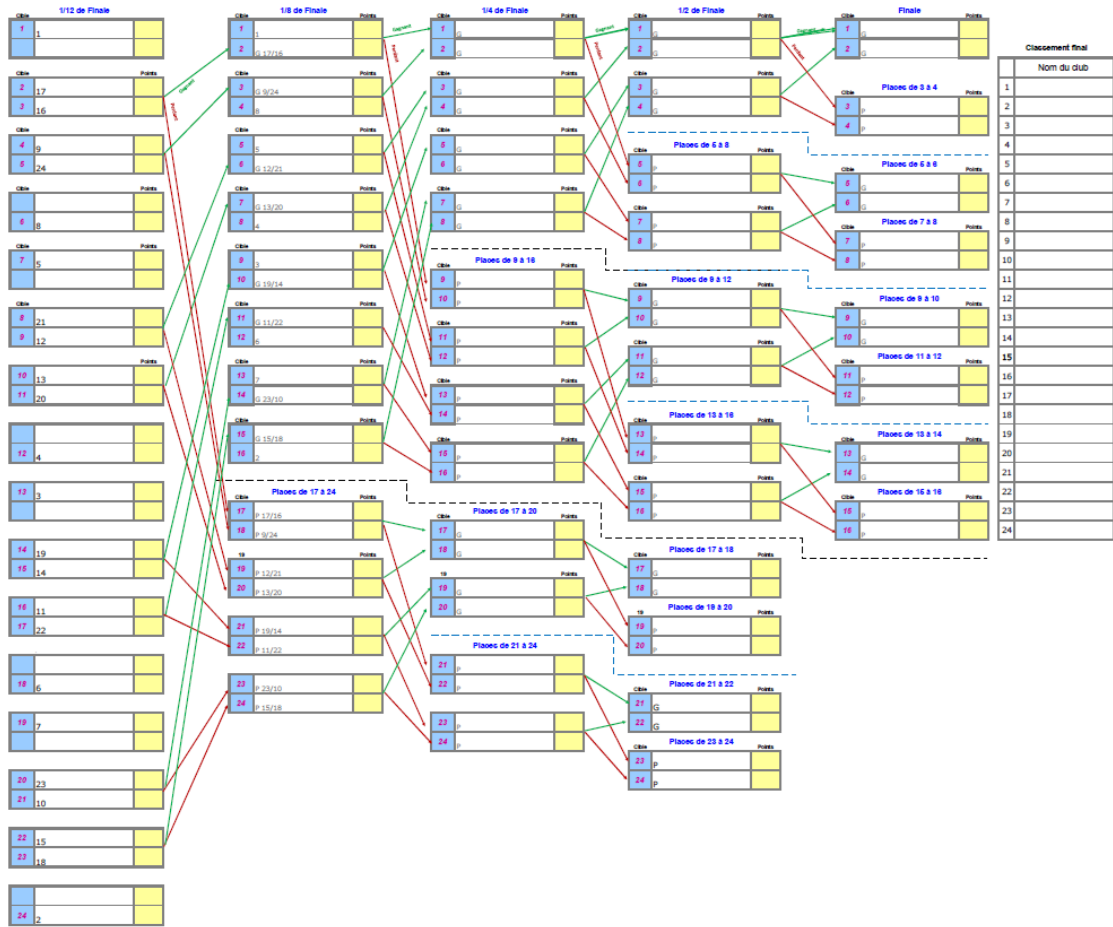
C. Tableau des matchs

- Pour 17 à 24 équipes :

Lieu : _____ Date : _____

Classement des qualifications

Nom du club	Points
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	

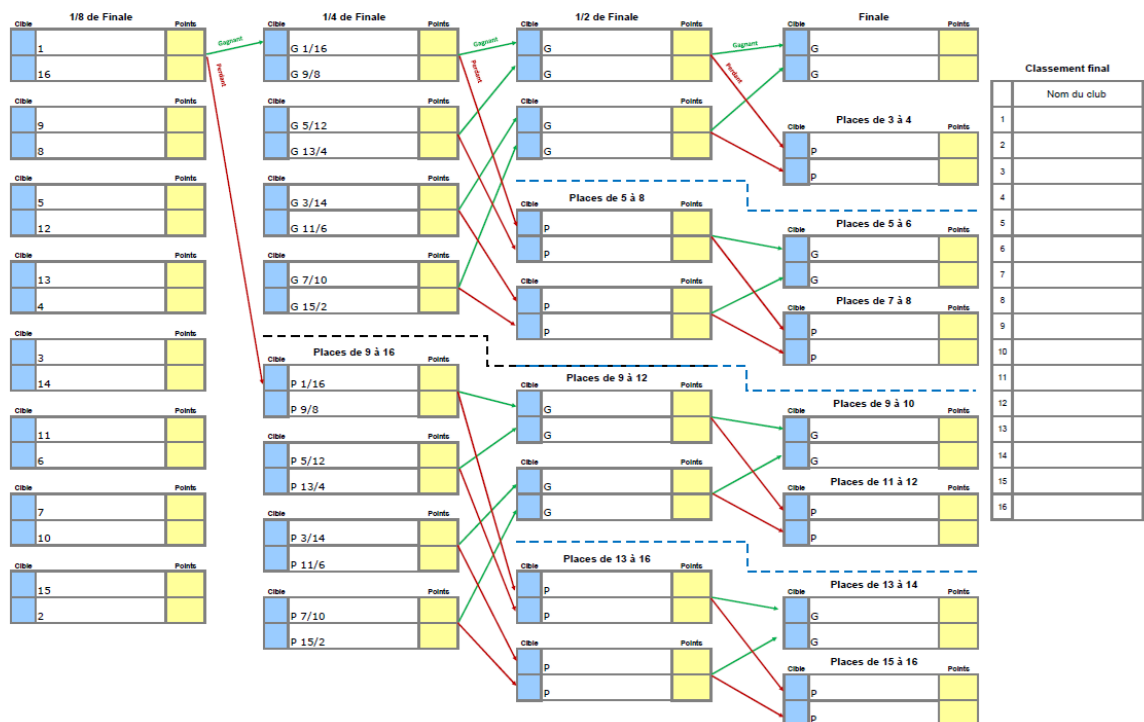


- Pour 9 à 16 équipes :

Lieu : _____ Date : _____

Classement des qualifications

Nom du club	Points
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	



3. Programme type

- Tir en ABC :

Début	Déroulement	Durée	Fin
8h30	Ouverture du greffe	1h	9h30
9h	Echauffement	30mn	9h30
9h30	Mot du/de la président(e)	5mn	9h35
9h35	Début des tirs en ABC	2h30	12h05
12h15	Pause et restauration	1h	13h15
12h40	Affichage des résultats des qualifications		
13h15	Réunion des capitaines d'équipes	15mn	13h30
13h30	2 volées d'entraînement suivies des matchs	2h30	16h
16h15	Podium des équipes		

- Tir en AB-CD :

Début	Déroulement	Durée	Fin
8h30	Ouverture du greffe	1h	9h30
9h	Echauffement	45mn	9h45
9h45	Mot du/de la président(e)	5mn	9h50
9h50	Début des tirs en AB-CD	3h	12h50
13h	Pause et restauration	1h	14h
13h30	Affichage des résultats des qualifications		
14h	Réunion des capitaines d'équipes	15mn	14h15
14h15	2 volées d'entraînement suivies des matchs	2h30	16h45
17h	Podium des équipes		

D. Récompenses et attribution des points

1. Récompenses

Dans le cas où une remise des récompenses serait prévue à mi-journée pour les archers individuels, attention à ne pas retarder le déroulement du championnat par équipe.

Pour chaque manche, les 3 premières équipes de chaque catégories sont récompensées par le club organisateur. Ces récompenses sont laissées à la libre appréciation du club organisateur.

De façon à améliorer la communication sur les différentes manches régionales, il est demandé aux organisateurs de prendre des photos des podiums et de les transmettre au Comité Régional. Celles-ci pourront être publiées sur son site internet ou tout autre support de communication.

2. Attribution des points à chaque manche

- De 17 à 24 équipes :

Place	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	6^e	7^e	8^e
Points	50	46	42	39	36	33	30	27
Place	9^e	10^e	11^e	12^e	13^e	14^e	15^e	16^e
Points	24	21	18	16	14	12	10	9
Place	17^{ème}	18^{ème}	19^{ème}	20^{ème}	21^{ème}	22^{ème}	23^{ème}	24^{ème}
Points	8	7	6	5	4	3	2	1

- De 9 à 16 équipes :

Place	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	6^e	7^e	8^e
Points	40	36	32	28	24	21	18	15
Place	9^e	10^e	11^e	12^e	13^e	14^e	15^e	16^e
Points	12	10	8	6	4	3	2	1

E. Service d'Intendance

1. Buvette

Points de restauration – *Voir législation*

Vous devez avoir l'autorisation de la Mairie pour vendre des boissons sur le terrain durant toute la compétition.

Les boissons alcoolisées ne doivent pas être servies aux compétiteurs (respect de la réglementation en vigueur par rapport à la lutte contre le dopage). Vous devez informer les compétiteurs par voie d'affiche, à chaque buvette, de l'extrait de loi qui précise que la trace d'alcool dans le sang est considérée comme un acte de dopage.

2. Réception après la remise de prix

Par souci de convivialité, il est de coutume d'offrir un "verre de l'amitié" aux archers présents à la fin de la compétition.

3. Besoins matériels

Une ou deux tentes ou barnums pour installer la buvette.

Pour la réception en fin de compétition, il faut prévoir des tables (prises sur le terrain ou à la restauration) proches de l'espace de la remise des récompenses pour installer et offrir le "verre de l'amitié".

Enfin prévoyez et listez tout le matériel nécessaire au service des buvettes.

F. Communication

Ce service aura pour mission de valoriser les résultats, les performances et de communiquer en externe vers le public, les partenaires et les personnalités. Sa mise en œuvre peut présenter des difficultés, elle est toutefois recommandée par le Comité Régional.

- Avant la compétition :
 - ⇒ Annoncer la compétition par voie d'affiche, de spot radio, etc.
 - ⇒ Définir avec chaque partenaire les modalités de la présence de son entreprise ou de son institution sur le terrain, dans le respect du règlement
 - ⇒ Inviter la presse, les partenaires et les personnalités (personnalités politiques de la Municipalité et de l'Office des sports, du Conseil Départemental et du Conseil Régional ; personnalités sportives de l'Etat - DRJSCS et DDCS(PP) ; personnalités sportives du mouvement sportif - CROS / CDOS ; personnalités sportives du tir à l'arc - FFTA / Comité Régional / Comité Départemental)
- Pendant la compétition :

- ⇒ Accueillir et accompagner les journalistes, les partenaires et les personnalités
 - ⇒ Assurer la transmission des résultats au commentateur
 - ⇒ Soigner le protocole de la remise des prix en intégrant les personnalités présentes
- Après la compétition :
 - ⇒ Envoyer des résultats et commentaires en externe, journalistes et partenaires
 - ⇒ Envoyer des remerciements à tous ceux dont la présence était importante et à tous ceux qui ont apporté leur soutien ou leur aide

G. Les arbitres et le jury d'appel

Les arbitres ont pour devoir d'aider l'organisateur afin que la compétition se déroule dans le respect des règlements et des horaires. En amont de la compétition, la collaboration étroite entre l'organisateur et le responsable des arbitres est un facteur de succès de la manifestation.

Le jury d'appel sera composé sur place dans les règles habituelles.

H. Aides régionales

1. Représentant du Comité Régional

Un représentant du Comité Régional devrait être présent à l'occasion des résultats de la Finale du Challenge Régional pour remettre les coupes aux 3 équipes et les médailles aux champions.

2. Commission sportive - CTR

Missions : apport de conseils techniques et organisationnels

Avant la compétition, la commission sportive (avec le CTR) sera l'interlocuteur privilégié de l'organisateur pour vous aider ou vous conseiller dans vos démarches. Elle pourra participer à une réunion de préparation. Tous les frais inhérents à ces visites seront pris en charge par le Comité Régional.